



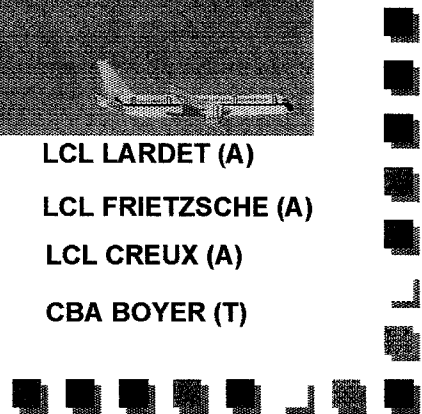




-  LCL LARDET (A)
-  LCL FRIETZSCHE (A)
-  LCL CREUX (A)
-  CBA BOYER (T)

Collège interarmées de défense  
Juin 1995



**ARME AERIENNE**

**ET**

**GESTION DES CRISES**

**Etude particulière à options**  
2<sup>e</sup> Promotion  
Collège Interarmées de Défense  
1994-1995

**Directeur d'études :**  
Colonel AGAISSE EMA

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>p.3</b>
<b>1 - LES CRISES.....</b>	<b>p.4 à 6</b>
11 - La notion de crise.....	p.4
12 - Gestion des crises.....	p.4-5
13 - Limites de l'action militaire dans le cadre des crises..	p.5-6
<b>2 - CARACTERISTIQUES DE L'ARME AERIENNE.....</b>	<b>p.6 à 9</b>
21 - Rappel de définition de l'arme aérienne.....	p.6
22 - Caractéristiques principales de l'arme aérienne.....	p.6-7
23 - Limites d'emploi de l'arme aérienne.....	p.8-9
<b>3 - ADAPTATION DE L'ARME AERIENNE A LA GESTION DES CRISES.....</b>	<b>p.9 à 14</b>
31 - Capacité de projection.....	p.10
32 - Capacité de renseignement.....	p.11
33 - Capacité de dissuasion.....	p.11-12
34 - Capacité d'action.....	p.12-14
<b>4 - LES BESOINS DE L'ARME AERIENNE.....</b>	<b>p.15 à 20</b>
41 - La liberté d'action.....	p.15-16
42 - Les besoins nécessaires pour la projection.....	p.17-18
43 - Les besoins en renseignement.....	p.18-19
44 - La gestion de l'espace.....	p.19-20
45 - L'interopérabilité.....	p.20
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>p.21</b>

### ANNEXES

- 1 - Bibliographie
- 2 - Essai de définition de la Crise
- 3 - Autres définitions
- 4 - Les outils de gestion de crises
- 5 - Prévision et prévention des crises
- 6 - Maîtrise des crises
- 7 - La place de la crise dans les relations internationales
- 8 - Actions et opérations de maîtrise des crises
- 9- Indices de crises et indicateurs d'alerte.

## INTRODUCTION

Utilisée pour la première fois au cours de la première guerre mondiale, l'aviation militaire a vu son emploi évoluer au cours des nombreux conflits qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle. Simple moyen d'observation et de réglage des tirs lors de la grande guerre, les avions de combat, puis les bombardiers ont été amenés progressivement à tenir une place déterminante comme arme d'appui ou de couverture aérienne dans les conflits suivants.

Tout récemment, la guerre du Golfe a montré l'importance primordiale des moyens aériens dans un autre contexte, celui de la "guerre totale", issu de la réflexion stratégique de la guerre froide .

L'évolution récente de la situation géopolitique au plan mondial qui débouche sur un nombre croissant de conflits de toute nature amène à s'interroger sur le rôle de l'arme aérienne dans la gestion des crises tant il est vrai que par ses qualités propres celle-ci peut jouer aujourd'hui un rôle stratégique.

C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans ce document en examinant tout d'abord quelle est la nature profonde des crises auxquelles nous sommes confrontés de nos jours, puis en étudiant les caractéristiques de l'arme aérienne et ses limites d'utilisation. Enfin, après avoir analysé comment ses capacités sont adaptées à la gestion des crises, nous essayerons de dégager les besoins nécessaires à l'optimisation de son emploi.



# **1 - LES CRISES.**

## **PREAMBULE.**

La définition de la crise est complexe car il existe de nombreuses notions se rapprochant d'elle. Nous en avons un bel exemple dans le n°54 de la revue stratégique du 2° semestre 1992 où sont abordées les notions de guerre limitée, de conflit limité, de conflit de basse intensité (low intensity conflict) et Pierre Dabezies dans son éditorial introduit le débat par un titre révélateur : "La guerre limitée : notion fourre-tout, obscure clarté".

Alors, où se situe la crise? Comment la définir sans empiéter sur les autres définitions, sans plagier les autres types de conflits?

A travers l'Histoire et quelques études récentes (Cf. annexe 2) nous en tirerons les points clés. Nous serons alors en mesure de préciser quels sont les outils de gestion de crises, dont l'outil militaire. Le dernier paragraphe de ce chapitre tentera alors de mesurer les contraintes de l'action militaire dans la gestion des crises.

## **11- NOTION DE CRISE.**

Des nombreux travaux d'étude répertoriés en annexe 2, il ressort 2 aspects remarquables :

- la révélation de l'étendue et de l'importance du phénomène de la crise dans les relations internationales ,(cf. annexe 7)
- l'absence totale de consensus sur ce qu'elle est exactement.

Selon les auteurs et les définitions adoptées (cf. annexe 2) le nombre des crises survenues dans le monde depuis 1914, varie de quelques centaines à plusieurs milliers.

Ce qui peut donc caractériser les limites entre Crise et Guerre c'est la notion de réversibilité, et la définition ne peut pas se situer entre paix et guerre mais dans la manière d'appréhender la guerre.

## **12- GESTION DES CRISES.**

La finalité des autorités politiques est de maîtriser la crise, c'est à dire de retrouver un équilibre. Elles doivent disposer d'une triple capacité qui se traduit par trois types d'actions :

- prévoir les crises pour ne pas être surpris;
- les prévenir pour les empêcher d'éclater;
- les conduire du mieux possible une fois déclenchées.

Pour avoir quelques chances de réaliser ces actions dans de bonnes conditions il faut disposer d'un outil national adapté. C'est à ces conditions que la prévention des crises , inséparables d'une indispensable prévision, puis la gestion ou la manoeuvre, le "pilotage" de la crise seront possibles.

Les autorités politiques devront donc détenir des outils de gestion de crise (cf. annexe 4) et ce au plus haut niveau d'expertise d'autant plus que ce qui n'aura pas été décidé avant le déclenchement de la crise, dans le calme, devra l'être sous la pression et dans la précipitation.

La crise a éclaté, il va falloir la conduire, la manoeuvrer ou la gérer.(cf. annexe 6) Le but poursuivi est son contrôle. Il s'agit de la désamorcer, d'éviter qu'elle dégénère. Pour cela il est nécessaire de diriger et de commander, de penser l'action et ensuite de contrôler son déroulement. Dans le même temps, il faudra se ménager l'opinion publique, se garder le soutien des élus du pays, maintenir de bons rapports avec ses alliés.

Il nous faut préciser maintenant la complémentarité de l'action militaire, avec les autres actions de gestion de crises, au travers de ses limites.

### **13 - LIMITES DE L'ACTION MILITAIRE DANS LE CADRE DES CRISES.**

L'action militaire a un poids différent selon que l'on est en prévention ou en phase de contrôle de crise. Elle nécessite aussi d'avoir auparavant un objectif politique clairement identifié, or cela n'est pratiquement jamais le cas sauf en phase terminale d'un conflit. La crise ne se situant pas dans cette phase, il s'agira donc dans un premier temps de gérer ce paradoxe qui est le générateur de contraintes de tout ordre. Ce sont ces contraintes politiques, morales et techniques qui limitent l'action militaire.

#### **a - contraintes politiques :**

- aspects juridiques, liés au notion de guerre ou crise, de violation de souveraineté et à la définition du cadre multinational (UEO, OTAN, OSCE, ONU...)...

#### **b - contraintes morales :**

- Limitation des pertes, effets collatéraux, immunité des non-combattants, proportionnalité ( retenue dans l'emploi de la force).  
- médias, omniprésents sur tous les théâtres d'opérations, ils sont réducteurs par le type de message qu'ils envoient et ont un impact direct et indirect (effets sur l'opinion publique) sur les décideurs.

#### **c - Contraintes techniques.**

- coût.

Lié aux budgets des organismes internationaux et aussi au point suivant il peut devenir à moyen terme une gêne à la prise de décision, aux délais d'intervention et donc un frein à l'action.

- supériorité technologique.

Cette notion est nécessaire pour un règlement rapide, et pour impliquer ponctuellement le développement de micro capacités.

- règles d'engagement.

Définition de zones d'exclusion. A négliger l'importance de telles règles, on prend le risque d'actions fratricides, sans parler bien sûr de la perte d'efficacité opérationnelle et donc de la crédibilité.

- procédures communes, interopérabilité des matériels, connaissance des langues.

- délais de réaction

Les délais de prise de décisions des hommes politiques sont sans commune mesure avec les besoins des forces armées en matière de mise sur pied des forces.

#### **d - autres contraintes .**

- environnement.

Qualité et type de la menace, niveau d'équipement des protagonistes, notamment moyens de défense sol-air .

Parmi les outils de gestion des crises, les forces armées ont un rôle qui peut devenir prédominant au fur et à mesure que la crise gagne en intensité. Le déroulement des crises les plus récentes montre que l'utilisation de l'arme aérienne est largement utilisée dans leurs gestions. Il est donc nécessaire d'étudier quelles sont les caractéristiques spécifiques de l'arme aérienne puis son adaptation comme outil de gestion des crises.

## **2 - CARACTERISTIQUES DE L'ARME AERIENNE.**

Nous venons de cerner la problématique de la gestion des crises et les outils qui lui sont rattachés. Il nous faut maintenant préciser les caractéristiques de l'arme aérienne car celle-ci est effectivement utilisée aujourd'hui dans la gestion de nombreux conflits. Pour cela nous préciserons successivement notre définition de l'arme aérienne et ses caractéristiques et nous en examinerons les limites d'emploi.

### **21 - RAPPEL DE DEFINITION DE L'ARME AERIENNE.**

En définissant l'arme aérienne, notre groupe de travail a choisi l'approche interarmées la plus générale. Il s'agit de tous les moyens de la défense nationale qui opèrent dans l'espace aérien et qui peuvent jouer un rôle dans la gestion des crises, à l'exception des moyens satellitaires, c'est à dire:

- **Les avions.**  
de chasse, de transport, de ravitaillement ou de surveillance,
- **Les hélicoptères:**  
de manoeuvre, d'attaque, de SAR,<sup>1</sup>
- **Les missiles:**  
sol/air, air/sol,
- **Les drones:**  
de reconnaissance, antiradars.

---

<sup>1</sup>(1) SAR : Search and rescue, sauvetage et recherche.

## **22 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'ARME AERIENNE.**

Chacun des moyens aériens cités ci-dessus a ses caractéristiques spécifiques, mais il y a quatre caractéristiques dominantes qu'il nous faut citer:

### **a - la rapidité d'action.**

Grâce à sa vitesse de déplacement, l'arme aérienne peut opérer vite dès lors qu'une décision est prise d'autant plus que, servie par des personnels militaires professionnels, elle est particulièrement disponible. Elle dispose donc d'une grande rapidité de réaction.

Cette capacité de réaction est d'autant plus importante et valorisante pour l'arme aérienne qu'elle lui permet dans de brefs délais de s'adapter à toute évolution de la situation pour endiguer une crise qui serait susceptible de s'envenimer très rapidement ou à l'opposé de se retirer en cas de désescalade. Les forces aériennes sont les seules forces armées à détenir cette capacité, et de surcroît à un très haut niveau d'efficacité.

### **b - la souplesse d'emploi.**

La souplesse d'emploi de l'arme aérienne autorise un grand choix d'options adaptées à la situation. Elle peut aussi bien se limiter à une présence montrant une détermination politique qu'être utilisée pour un engagement complet. Elle peut opérer de manière défensive et offensive et peut passer très rapidement d'une posture à une autre. Elle permet une projection rapide de moyens de surveillance et de reconnaissance, d'opérations de soutien et de puissance de combat, en plus de l'exploitation de l'effet de surprise.

### **c - la puissance de feu.**

La rapidité, le rayon d'action, la souplesse et la mobilité permettent une concentration dans le temps et dans l'espace, à l'endroit et au moment voulus. L'arme aérienne offre donc une possibilité unique d'employer une puissance de feu extrêmement concentrée dans n'importe quel environnement, compensant ainsi les insuffisances des forces purement terrestres et navales. Avec sa capacité de pénétrer des objectifs avec une grande précision et un pouvoir destructeur important, elle donne aux décideurs politiques une réponse forte et dissuasive face à un adversaire clairement défini.

### **d - la mobilité stratégique.**

La mobilité permet à l'arme aérienne d'être projetée vers la zone opérationnelle ou d'en être retirée avec une liberté et une rapidité sans équivalent pour les autres forces. Soutenu par des moyens de ravitaillement, elle peut frapper dans n'importe quel point du globe dans des délais très courts. La mobilité, inhérente à l'arme aérienne, lui donne la possibilité de contenir, isoler et influencer toute situation dans une zone d'action de crises.

Le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air a résumé les capacités des forces aériennes de cette manière: "Grâce à la continuité du milieu dans lequel elles évoluent, elles peuvent, partout dans le monde, contourner les défenses à la fois dans le plan vertical et dans le plan horizontal. Par ailleurs, la vitesse de déplacement et le rayon d'action de leurs vecteurs leur permettent de frapper où et quand il faut, éventuellement de concentrer les efforts localement en fonction des défenses adverses".( GAA DOUIN )

### **23 - LIMITES D'EMPLOI DE L'ARME AERIENNE.**

Il nous faut maintenant préciser les limites d'emploi de l'arme aérienne. L'engagement des forces aériennes a ses limites d'utilisation dont nous avons choisi d'étudier celles qui nous paraissent les plus importantes ou qui lui sont reconnues le plus souvent: l'effet ponctuel de son emploi, la violence de l'action qui est induite de sa puissance de feu, la permanence et les contraintes du droit aérien.

#### **a - L'effet ponctuel de son emploi.**

Les effets de l'arme aérienne peuvent parfois être réduits, soit par le manque d'impact psychologique, soit par la brièveté ou la ponctualité de l'action. Après une attaque, l'adversaire a vraisemblablement la possibilité de redéployer ses moyens, de changer son stationnement, donc la possibilité de rétablir ou de renouveler ses forces. Les effets peuvent alors apparaître fugaces. Pour autant cette limite, ou du moins reconnue comme telle aujourd'hui, est à moduler en fonction des buts poursuivis. L'étude de deux actions d'attaques aériennes d'un terrain ennemi telles que celles de Ouadi Doum (Tchad) et de la base aérienne de Tuszla (ex Yougoslavie) montre qu'elles ont eu des effets très différents. Dans le premier cas elle marque un coup d'arrêt militaire, dans le second elle est plutôt porteuse d'une volonté politique.

Dans le cadre de la gestion des crises, cette fugacité peut apparaître comme un atout en permettant de mener une action démonstrative sans qu'elle soit pour autant irréversible.

#### **b - La violence de l'action.**

Qualité essentielle de l'arme aérienne en temps de guerre, sa grande puissance de feu, peut s'avérer négative dans une action de gestion de crises.

Aujourd'hui nous devons prendre en considération deux facteurs nouveaux :

- L'un est la nécessité de ne causer que peu ou pas de dégâts collatéraux;
- l'autre est la volonté de ne causer qu'un minimum de victimes, aussi bien dans le camp ami que chez l'adversaire.

La puissance de feu peut alors être synonyme de violence dans l'action et préjudiciable à la gestion maîtrisée de la crise. Cette observation n'est pas sans conséquence sur les tactiques d'emploi et la définition des armements(précision).

### **c - La permanence.**

Les aéronefs ne peuvent rester en l'air indéfiniment. Il est encore impossible de les réarmer ou d'assurer leur entretien en vol. L'arme aérienne ne peut pas tenir le terrain même si l'occupation de l'espace est maintenant possible comme le prouvent largement les opérations en cours au dessus de l'ex-Yougoslavie ou de l'Irak. Il s'agit d'exemples de maîtrise du ciel, degré de supériorité aérienne où les forces aériennes adverses sont incapables d'intervenir.

Garder une permanence de l'arme aérienne 24h sur 24 sur une zone demande néanmoins l'engagement d'un nombre de moyens très important et a donc un coût.

### **d - Les contraintes du droit aérien**

Le droit international laisse la liberté à chaque nation d'autoriser ou non le transit d'avions étrangers, participant à une opération militaire étrangère, sur son territoire; cette question est d'autant plus sensible si des munitions sont emportées. Seuls des accords politiques peuvent éviter de transformer un engagement bref en une mission de plusieurs heures qui nécessite du ravitaillement en vol, de la fatigue inutile pour les équipages voire l'impossibilité de réaliser la mission.

Les limites d'emploi de l'arme aérienne ont souvent été décrites à la lumière de l'emploi "classique" de celle-ci, dans des concepts d'emploi forts éloignés de ceux que nous obligent à imaginer les situations de crises du monde d'aujourd'hui. Les qualités reconnues à l'arme aérienne, comme la puissance de feu, peuvent apparaître à la lumière de ces nouveaux concepts comme des limites à son emploi. A contrario, certaines limites peuvent devenir des atouts si la stratégie aérienne sait s'adapter à ces nouveaux défis.

Il nous appartient tout naturellement d'étudier maintenant comment et pourquoi l'arme aérienne peut être adaptée au problème de la gestion des crises.

## **3 - ADAPTATION DE L'ARME AERIENNE A LA GESTION DES CRISES**

Après avoir défini ce que sont ou peuvent être les crises et relevé les caractéristiques de leur gestion ainsi que les limites de l'action militaire dans ce cadre, nous avons passé en revue les principales caractéristiques de l'arme aérienne.

**Il nous faut maintenant examiner comment l'arme aérienne est adaptée à la gestion des crises.**

Les dernières années ont été riches en opérations extérieures menées par la France, seule ou au sein d'une alliance. On peut considérer que ces interventions se sont dans un premier temps inscrites dans les perspectives du scénario numéro 3 du Livre Blanc (cas des opérations en Afrique des vingt dernières années ), avant de s'inscrire plus récemment dans le cadre international.

Ces expériences passées nous aident aujourd'hui à faire l'inventaire des points forts et des points faibles de l'utilisation de l'arme aérienne dans la gestion des crises. Nous les examinerons non pas mission par mission, mais plutôt capacité par capacité. Il s'agit bien en effet de savoir comment l'arme aérienne peut fournir les capacités nécessaires à la gestion des crises.

Les principales capacités nécessaires à l'action militaire effectuée dans le cadre de la gestion des crises sont les suivantes:

- **capacité de projection**, puisque la crise peut survenir n'importe où dans le monde et que les intérêts de la France peuvent la conduire à vouloir intervenir sous toutes les latitudes,
- **capacité de renseignement**, puisqu'il faut en permanence savoir pour pouvoir décider,
- **capacité de dissuasion**, pour maintenir la crise à un niveau faible,
- **capacité d'action**, pour être en mesure de contrôler l'évolution de la crise.

Sans oublier les limites à l'action militaire que nous avons étudiées au début de ce mémoire, analysons ce que peut apporter l'arme aérienne pour la constitution de telles capacités .

### 31- CAPACITE DE PROJECTION.

L'arme aérienne a vocation naturelle à être utilisée dès lors qu'il s'agit d'intervenir vite et loin. L'aviation de combat permet des interventions au départ de la métropole comme l'ont démontré les missions de reconnaissance en Afrique quand cela était nécessaire, les missions effectuées au Liban par des Jaguar au décollage de la Corse. Les cellules "Rapace" constituées d'un avion ravitailleur et de quatre avions de combat permettent une projection rapide d'une capacité d'intervention importante, sachant néanmoins que le nombre d'avions ravitailleurs reste faible.

Seule l'utilisation de l'arme aérienne peut permettre la mise en place des moyens logistiques nécessaires à toute opération militaire de façon rapide quand le théâtre est éloigné. Si l'itinéraire de nos avions peut subir les contraintes des autorisations de survols, le transport aérien reste un moyen indispensable à destination de pays enclavés tel que le Rwanda. Organiser le transport logistique terrestre ou maritime aurait, dans le cas de l'opération Turquoise, été totalement impossible en raison des délais de déclenchement de cette opération. Pour permettre de faire face aux besoins de projection de nos hommes et de leurs matériels, les capacités nécessaires à l'aviation de transport sont d'ordre tactique et stratégique. L'affrètement ou la réquisition de moyens civils peuvent être des solutions de complément, mais ne pallieront jamais les besoins immédiats du début d'une opération et resteront toujours soumis aux lois du marché et surtout aux contraintes opérationnelles.

A propos des capacités de projection, on peut donc retenir comme:

- points forts:
  - ♦ la rapidité de déploiement ou d'intervention des avions de combat,
  - ♦ la possibilité d'intervenir sur un théâtre à partir de la métropole ou d'un territoire éloigné du théâtre,

♦ la nécessité de faire appel au transport aérien militaire seul capable d'acheminer les hommes et la logistique sur certains théâtres.

- points faibles:

- ♦ la projection de forces par l'arme aérienne a un coût non négligeable,
- ♦ elle ne peut être possible que si l'on dispose d'un nombre suffisant d'avions ravitailleurs et de transport à long rayon d'action.

### **32 - CAPACITE DE RENSEIGNEMENT.**

Pour être en mesure d'intervenir sur l'évolution d'une crise, il faut pouvoir disposer de renseignements valides qui soient donc précis et récents. Comme les foyers de crises sont multiples et épars dans le monde, il est maintenant impossible de disposer, comme c'était le cas autrefois dans une situation géopolitique figée, d'une bibliothèque de données mises à jour régulièrement et redondante. Le besoin en renseignements est donc important au début de la crise.

La gestion de la situation demandera ensuite une mise à jour des données. Le renseignement devra être précis pour permettre aux autorités politiques de décider dans les meilleures conditions. Ces renseignements seront souvent étayés de photographies pour convaincre ou apporter la preuve aussi bien aux décideurs qu'aux opinions publiques. Ces preuves devront être crédibles, "médiatisables" et incontestables.

Là aussi, l'expérience des opérations passées ou en cours peut éclairer notre réflexion sur la contribution de l'arme aérienne à la capacité de renseignement nécessaire pour la gestion des crises. Au Tchad, dès l'affaire Claustre, c'est l'arme aérienne qui a été en mesure de renseigner les plus hautes autorités de notre pays. En ex-Yougoslavie aujourd'hui, les photos satellite ne suffisent pas pour donner tous les renseignements sur la mobilité des moyens des belligérants, sur le résultat d'une action, ou encore pour vérifier les affirmations d'un responsable militaire du conflit.

L'arme aérienne apporte la souplesse nécessaire à la recherche du renseignement, mieux qu'un satellite dont la programmation doit être effectuée avec beaucoup d'anticipation, et dont les passages sont espacés. A la capacité des drones, bien utiles mais très vulnérables en raison de leur faible vitesse et plus spécialement utilisés pour le recueil du renseignement tactique du champ de bataille, l'avion de combat peut ajouter les capacités de recueil de renseignement à l'aide d'avions spécialisés pour le renseignement électromagnétique ou image. L'oeil du pilote et les qualités de l'interpréteur s'ajoutent à la souplesse que procure le vol piloté pour permettre d'obtenir ce renseignement si nécessaire en période de crise.

Dans les missions de maintien de la Paix, comme dans celles d'imposition de la Paix, quand il faut observer, contrôler, se préparer à une éventuelle action, ou mener une négociation, l'arme aérienne permet de recueillir le renseignement, sans présence sur le terrain et avec grande précision. C'est un des points forts de cet outil. Son seul point faible dans cette mission réside dans sa vulnérabilité éventuelle aux systèmes de défense aérienne.

### **33 - CAPACITE DE DISSUASION\***

*\*Remarque préliminaire : le terme de dissuasion a, depuis la 2° guerre mondiale, été essentiellement utilisé dans le cadre de la dissuasion nucléaire. Il doit être clair que l'utilisation de ce terme dans ce mémoire s'inscrit totalement en dehors de ce cadre nucléaire.*

Si l'expression "gestion des crises" est maintenant bien connue, c'est bien parce qu'il apparaît clairement que face à une crise les actions sont multiples et variées. L'action militaire n'est décidée que lorsque d'autres solutions ont échoué. Elle est toujours précédée d'une phase de démonstration de puissance, de dissuasion, voire d'un ultimatum.

Il est donc important dans ce contexte de disposer d'une capacité de dissuasion. L'arme aérienne est-elle en mesure de contribuer à cette capacité dans le cadre des crises d'aujourd'hui? Quels sont ses points forts et ses points faibles dans cette perspective?

Sans jamais oublier que toute dissuasion n'est efficace que si elle est adaptée à l'adversaire potentiel et si elle ébranle sa détermination, pour être crédible, une force militaire dissuasive doit:

- pouvoir montrer la détermination dont on fait preuve,
- rendre vulnérable les forces en présence,
- pouvoir agir avec de courts délais de réaction,
- disposer d'une capacité de riposte.

L'arme aérienne dispose bien de telles qualités. Les exemples sont nombreux où la France a marqué sa détermination par l'envoi d'avions de combat, à terre ou embarqués. Souvenons nous de la guerre du Liban ou de la crise au Togo pour ne citer que deux exemples. Ajoutons que la présence au Zaïre d'avions de combat a largement contribué à la sécurité de l'opération humanitaire que constituait l'opération Turquoise. L'envoi d'avions de combat est toujours perçu comme un message fort.

La protection par la dissuasion de nos propres forces est un élément indispensable aux opérations humanitaires ou de maintien de la paix. L'arme aérienne peut y contribuer efficacement en étant à la fois discrète et omniprésente. En effet, mieux que toute autre force elle fait peser une menace sur les forces en présence.

La rapidité avec laquelle l'arme aérienne peut agir est également un point très positif, puisque déployée hors du théâtre mais à proximité, elle peut agir sans délai. Ce stationnement en dehors des zones de combat lui permet également de remplir une des conditions permettant une bonne dissuasion: être à l'abri des coups de l'adversaire pour pouvoir riposter.

Les conditions à remplir par une force dissuasive sont donc acquises par l'arme aérienne. Aucun point faible majeur n'a été mis en évidence par les opérations récentes, on peut néanmoins envisager des cas où il serait difficile de trouver un terrain de déploiement, mais il ne faut pas oublier la composante aéronavale de l'arme aérienne qui participe à la stratégie aérienne.

On peut clairement conclure ce paragraphe en écrivant que l'arme aérienne possède de vraies capacités dissuasives puisqu'aucun objectif ne peut s'estimer à aucun moment à l'abri d'une frappe aérienne.

### **34 - CAPACITE D'ACTION.**

Quand les actions dissuasives n'ont pas atteint leur objectifs, ou quand la décision d'intervenir avec des forces armées a été prise pour une phase ultérieure, nos forces armées sont alors confrontées à l'action. Cette action peut être purement militaire ou bien avoir un caractère humanitaire. Nous citerons pour mémoire, et sans être exhaustif, quelques unes des actions que nos forces ont été amenées à conduire lors d'opérations récentes effectuées dans le cadre des scénarios S4 ou S5 définis dans le Livre blanc:

- mise en oeuvre de mesures de surveillance ou d'embargo,
- intervention humanitaire,
- action de rétorsion.

Une action militaire effectuée pour faire face à une atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole, telle que l'envisage le scénario S3, pourrait donner lieu à des actions militaires plus radicales si nécessaire. Dans ce cadre, les capacités d'action de l'arme aérienne ont déjà été démontrées.

Il est intéressant de recenser les points forts et les points faibles qui ont été mis en valeur au cours des dernières opérations et relatives aux capacités d'action de l'arme aérienne. Pour cela, reprenons les trois exemples d'action cités plus haut.

#### **a - Mise en oeuvre de mesures de surveillance ou d'embargo.**

Missions nouvelles rendues possibles grâce aux progrès technologiques relatifs au ravitaillement en vol et aux systèmes de détection aéroportés, ces missions se sont considérablement développées car elles ont montré leur efficacité. Que ce soit pour protéger les minorités du nord ou du sud de l'Irak, ou bien pour interdire l'espace aérien bosniaque, l'arme aérienne démontre de nouvelles capacités d'action militaires pour la gestion des crises.

En effet, l'occupation de l'espace aérien peut devenir permanent et suspendre une partie de la souveraineté d'un état, sans troupes au sol. Cette capacité est particulièrement adaptée aux missions d'imposition de la Paix et de maintien de la Paix.

Le point faible de ces opérations en est bien sûr le coût, puisque la permanence d'avions en vol consomme du potentiel et que tout pays souhaitant mener ce type d'opération doit en tenir compte dans le dimensionnement de ses moyens aériens.

#### **b - Intervention humanitaire**

De quoi s'agit il quand on parle d'intervention humanitaire dans le cadre d'une opération militaire? Sous ce terme générique, sont rassemblées les opérations de protection, d'évacuation de personnes, à priori ressortissants de notre pays ou de pays amis, mais aussi toutes les opérations conduites par des militaires et qui permettent de soulager les souffrances humaines. Ces opérations sont toujours conduites dans des conditions difficiles et doivent être menées sans délai.

Concernant les évacuations de ressortissants, ces opérations nécessitent souvent l'utilisation d'hélicoptères ou d'avions de transport, et éventuellement de protection aérienne. L'arme aérienne apporte ces qualités de mobilité déjà évoquées dans ce document.

Soulager la souffrance, c'est soigner, c'est nourrir, c'est d'une façon plus générale soutenir, aider...et cela partout dans le monde, là où cela est nécessaire. Ces opérations militaires nécessitent donc très vite des flux logistiques importants, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui en Bosnie. L'aviation de transport militaire est le seul moyen qui sache répondre efficacement et sans délais à cette demande par deux modes privilégiés que sont l'aérotransport et l'aérolargage.

### **c - Actions de rétorsion**

Une action de rétorsion est par définition une action qui vient en réponse à une action de l'adversaire. Elle doit à la fois être forte pour être prise en compte, et rester cependant limitée pour éviter toute escalade puisque, comme nous l'avons explicité au début de cette étude, l'action doit déboucher sur une maîtrise de la crise.

Une action menée dans le cadre d'une opération en faveur de la Paix, connaît par ailleurs les limites définies au début de ce mémoire: cadre juridique et moral en particulier, car elle doit être légitime, contenue, et proportionnelle à l'agression.

L'arme aérienne permet grâce aux récents progrès technologiques de frapper avec précision. On peut donc choisir des objectifs ponctuels, significatifs, et les traiter à l'aide d'armes de précision. Comme l'hélicoptère est particulièrement vulnérable si les positions des belligérants sont imbriquées, l'avion de chasse apparaît comme le seul vecteur apte à remplir ces missions.

Ces actions aériennes qui s'inscrivent clairement au niveau stratégique sont souvent, à tort, appelées missions d'appui aérien. Elles sont en réalité des actions aériennes totalement distinctes d'une manoeuvre terrestre, et ne doivent pas être classées ainsi. Il est important de dissocier les deux concepts, actions aériennes offensives de niveau stratégique et action d'appui, même si les objectifs peuvent être semblables.

Ces actions de niveau stratégique peuvent être un réel outil de gestion des crises. L'action peut rester ponctuelle, elle ne nécessite ni occupation de terrain ni repli à l'issue, et expose peu d'hommes. Bien sûr, ces actions peuvent sembler fugaces, mais la valeur d'une action de rétorsion ne se juge pas dans la durée.

Le principal point faible de telles opérations serait de laisser croire que ce qui est possible à l'arme aérienne pour le traitement d'un nombre limité d'objectifs, pourrait être généralisé pour toute action offensive aérienne.

## **4 - LES BESOINS DE L'ARME AERIENNE**

Après avoir évoqué les capacités de l'arme aérienne nécessaire à la gestion des crises, il convient d'examiner maintenant quelles sont les adaptations à apporter aux forces aériennes pour donner la pleine mesure de leur efficacité dans de telles opérations. C'est ainsi que nous examinerons successivement les 5 domaines suivant :

- **La liberté d'action,**
- **la projection,**
- **le renseignement,**
- **la gestion de l'espace,**
- **l'interopérabilité.**

### **41 - LA LIBERTE D'ACTION .**

Nous avons vu dans les caractéristiques de l'arme aérienne, que sa souplesse d'emploi et sa puissance de feu étaient deux éléments déterminants de sa capacité dissuasive. Encore faut-il que les vecteurs disposent d'une totale liberté d'action, c'est à dire qu'ils puissent être utilisés :

- **en tout lieu,**
- **en tout temps,**
- **avec un armement adapté.**

#### **a - Agir en tout lieu.**

Pour cela avant toute chose, il est nécessaire de disposer de moyens de navigation autonomes et précis puis d'être à l'abri des défenses sol-air adverses. Si le premier point ne pose pas de problème à l'heure actuelle ,sous réserve de pouvoir utiliser le GPS <sup>2</sup> ou les centrales à inertie, le second évoque la question de la nécessaire intégration et de l'autonomie des équipements de CME<sup>3</sup>. A ce titre, le SPECTRA <sup>4</sup> sera sans doute une réponse adaptée à un tel besoin. Toutefois, il convient d'améliorer nettement les capacités d'emport de leurres de nos avions de combat dont l'autonomie en la matière reste insuffisante.

Par ailleurs nos avions de transport sont quant à eux largement sous-équipés dans ce domaine, d'autant que la prolifération d'armes antiaériennes légères rend extrêmement vulnérables des avions, peu rapides et peu maniables.

L'effort engagé par l'Armée de l'Air pour équiper notre flotte doit donc être poursuivi sur les avions à vocation tactique. Mais l'équipement des avions chargés de transporter les autorités sur des terrains situés parfois au coeur des zones à risque doit également être pris en compte, comme le font les Britanniques qui, du fait de leur situation politique ont depuis longtemps protégé leur flotte de transport de VIP.

<sup>2</sup> GPS : Global positioning system, système de navigation satellitaire.

<sup>3</sup>C.M.E. : Counter Measure Equipment, équipement de contre-mesure électronique.

<sup>4</sup> SPECTRA : Système de protection et d'évitement des conduites de tir du Rafale.

Par ailleurs, bien d'autres éléments sont aussi à prendre en considération pour permettre à l'arme aérienne de remplir son rôle sur tous les théâtres. Citons pour mémoire, les facilités de maintenance obtenues souvent grâce à la rusticité de certains matériels, leur fiabilité, ainsi que la simplicité des chaînes logistiques.

En clair, l'arme aérienne fondamentalement technique ne peut être efficace en tout lieu que si sa mise en oeuvre est simple.

### **b - Une action en tout temps.**

Toutefois, il ne suffit pas de pouvoir agir quelque que soit le lieu d'intervention encore faut-il pouvoir le faire en toutes circonstances. Se pose alors le problème de l'adaptation des systèmes d'arme et de navigation aux conditions météorologiques, de jour comme de nuit.

A ce titre, des progrès restent à faire. En effet, si le programme du Mirage 2000 D reste en théorie la solution avec un armement tiré à distance de sécurité les premiers standards ne permettraient pas d'exploiter à fond ce système d'arme qui rappelle le permet de tirer sur un objectif sans le voir.

Il reste maintenant à donner aux équipages les moyens de s'entraîner dans des conditions réalistes car cette capacité est absolument essentielle si l'on veut utiliser pleinement l'arme aérienne dans ses qualités dissuasives.

Pouvoir frapper à coup sûr et sans être vu constitue un élément psychologique déterminant de la stratégie aérienne de nos jours, car comme nous l'avons vu dans une précédente partie l'adversaire ne doit jamais se sentir à l'abri de l'arme aérienne.

### **c - Un armement adapté.**

Cependant, comme nous l'avons souligné dans la précédente partie, l'environnement médiatique et les contraintes induites dans les missions de maintien de la paix impliquent de pouvoir frapper avec le bon "dosage". Ainsi se dégagent deux éléments importants dans la définition des armements futurs:

- D'une part leur puissance doit être modulable, c'est à dire avoir un juste effet.

- D'autre part leur précision doit être maximale, ce qui, au delà des contraintes techniques pose le problème de la désignation des objectifs.

S'agissant du premier point il convient donc de se doter d'armement modulaire à charge variable, puisque, en fonction de la crise il peut être nécessaire d'appliquer des frappes préventives ou de rétorsion sous réserve qu'elles constituent une réponse proportionnée à la menace. Ainsi sans développer de grands programmes mettant en oeuvre des micros capacités, il ne faut pas s'interdire la possibilité d'acquérir certaines capacités spécifiques, en nombre réduit et adaptées aux particularités d'un théâtre, qui peuvent s'avérer ponctuellement forts utiles.

Pour ce qui concerne le second point, les techniques de guidage laser donnent dans l'ensemble satisfaction et l'arrivée sur le champ de bataille de l'hélicoptère HORIZON peut être intéressant pour le guidage des avions de combats vers les objectifs.

En effet ,d'une part il peut s'avérer fort utile d'effectuer le guidage vers l'objectif à partir des informations données depuis une plate-forme aéroportée. D'autre part, lorsque les techniques de transmission de données le permettront ,pourquoi ne pas imaginer que les informations d'une cible détectée par le radar HORIZON soient transmises au calculateur de tir d'un avion de combat désigné pour traiter cet objectif?

La collaboration entre les différents intervenants au sein d'équipes interarmées sera alors nécessaire, comme elle l'est déjà en ex-Yougoslavie avec les équipes TAC-P<sup>5</sup>.

## **42 - LES BESOINS NECESSAIRES POUR LA PROJECTION.**

Préalablement à toute intervention hors métropole, il est nécessaire de procéder à la projection d'un certain nombre de moyens matériel et humain. La nature et la quantité des éléments projetés ainsi que leur délais de mise en place sont autant de signes politiques qui peuvent jouer un rôle déterminant dans la maîtrise de la crise en particulier par leur capacité dissuasive. C'est bien souvent en projetant dès le départ un volume de forces adapté que l'on évite de passer du stade de crise à celui de guerre. Aussi, le dimensionnement de nos forces d'aérotransport doit être optimisé.

Comme nous l'avons étudié dans la précédente partie, les capacités nécessaires à l'aviation de transport sont d'ordre stratégique et tactique. Le projet FLA <sup>6</sup>, cargo tactique à allonge stratégique semble donc bien répondre à ce problème. Il convient toutefois de s'interroger sur deux points:

Les capacités de cet appareil vont-elles permettre l'acheminement de matériels volumineux ou de troupes importantes sans procéder à un trop grand nombre de rotations?

La formule du THR<sup>7</sup> retenue pour la motorisation, lui donnera-t-elle une vitesse de croisière compatible avec les flux de circulation aérienne générale à l'horizon 2030, sachant que le respect de la chronologie est la clef du succès dans toute opération de pont aérien?

On voit bien en fait au travers de ces problèmes que l'achat de gros porteurs est incontournable ,encore faut-il opérer les bons choix. A cet égard deux options sont possibles :

- l'achat d'appareil commerciaux type A 340 par exemple, mais qui sont en général sur dimensionnés pour l'activité du temps de paix et qui de plus impose un "brouettage" vers les zones d'action. Il semble donc judicieux de réfléchir à une autre formule .
- la constitution ,au niveau européen d'un pool de 5 à 6 C 17 dont les performances permettent l'emport de 75T de fret ou de 400 passagers à 4500 km sur des terrains sommaires de 1000m. Par ses capacités d'aérolargage, cet avion serait rentabilisé dès le temps de paix en participant à l'entraînement de nos unités de livraison par air.

<sup>5</sup> TAC-P : Contrôleurs avancés, équipes ou individu spécialisés dans l'appui des troupes au sol

<sup>6</sup> FLA : Futur large aircraft, avion de transport futur

<sup>7</sup> THR : Turbo réacteur à hélice rapide

Ainsi, son prix qui paraît élevé au départ doit être relativisé compte tenu de toutes les tâches qu'il peut accomplir surtout si son exploitation est partagée avec d'autres nations au prorata de leur participation financière par exemple.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est bien dans le domaine des forces de projection qu'il semble le plus facile d'adopter une politique de défense au niveau européen. En effet, rien ne s'oppose au plan technique à l'exploitation commune d'une flotte de transport, tant il est vrai que les principales nations possèdent les même type d'appareils C130 ou C160 et peut être plus tard le FLA.

Mais s'il est important de disposer d'une flotte de transport adaptée, il convient de ne pas oublier le rôle essentiel joué par les avions ravitailleurs dans le déploiement des avions de combat. La France, a bien pris en compte ce problème en se dotant à partir de 1997 de 5 ravitailleurs supplémentaires. Ainsi, avec 16 C 135, elle a la capacité de projeter 2 escadrons d'avion de combat simultanément.

D'autre part nos tankers ayant des capacités mixtes cargo + passagers, il semble intéressant au plan de l'optimisation des moyens, de les intégrer au sein des forces aérienne de projection ou ils participeraient de façon plus rentable à l'ensemble de la réalisation des plan de transport. Leur emploi depuis 15 ans aux profit des opérations extérieurs a montré que cette utilisation n'était pas incompatible avec leur mission au profit de la composante pilotée des FAS<sup>8</sup>. Il suffit simplement qu'un contrôle opérationnel du COFAS<sup>9</sup> puisse s'exercer en cas de montée en puissance des forces nucléaire.

### **43 - LES BESOINS EN RENSEIGNEMENT.**

Nous avons souligné dans une précédente partie quel était l'intérêt de l'arme aérienne utilisée comme vecteur de renseignement. Celui-ci réside, d'une part dans la qualité et la précision de ses observations, et d'autre part dans le fait qu'elle n'impose pas une présence directe sur le terrain. Mais, nous avons noté que sa vulnérabilité au défense sol-air limite sa liberté d'action.

Toutefois, se renseigner pour faire quoi? Tout d'abord pour décider, c'est le domaine du renseignement stratégique, puis pour agir et il s'agit alors de renseignement tactique.

S'agissant du premier domaine, si le renseignement satellitaire semble être en bonne voie, avec les programmes HELIOS et OSIRIS que dire de nos capacités stratégiques après le retrait du MIRAGE IV à l'heure où les USA remettent en service leur SR 71? Ce problème est d'autant plus crucial que le programme RAFALE ne prévoit rien en la matière.

Quant au deuxième point, le développement de capacités de reconnaissance à distance, avec une transmission instantanée des informations comme le système RAPHAEL, est sans doute la solution adaptée, sous réserve :

- d'améliorer la précision car elle ne permet pas encore de procéder à l'identification des objectifs.

---

<sup>8</sup> FAS : Force aérienne stratégique

<sup>9</sup> COFAS : Centre d'opérations des forces aériennes stratégiques

- d'augmenter la portée latérale(100 km environ) et la distance de retransmission actuellement limitée à 350 km.

Si la technique peut améliorer les pouvoirs de résolution, une solution tactique qui consisterait à utiliser les tankers situés en général à 200 NM des axes de reconnaissance, en installant à leur bord des éléments de retransmissions (sur palette par exemple), pourrait permettre de doubler les distances de transfert des informations vers les cabines SARA <sup>10</sup>.

Dans ces conditions, le renseignement tactique devrait permettre grâce à sa souplesse d'emploi de disposer en temps voulu des informations nécessaires au suivi des situations sur le terrain qui pourraient influencer sur l'évolution des crises.

#### **44 - LA GESTION DE L'ESPACE.**

La guerre du GOLFE a bien mis en exergue les difficultés de gestion de l'environnement aérien en milieu interalliés. Avec 1500 sorties par jour sur un espace relativement réduit, les Américains ont mis en oeuvre une planification et une coordination remarquablement efficace et qui continue à faire ses preuves sur d'autres théâtres.

A ce titre, l'Armée de l'air devrait bénéficier de son expérience acquise dans le concept SCCOA <sup>11</sup> pour envisager la mise sur pied de moyens de commandement et de contrôle des opérations aériennes projetables, car la complexité croissante de ces dernières et la diversité des moyens de détection propres à chaque armée n'est pas de nature à clarifier la situation.

Ainsi, le développement de programme concernant la gestion de l'espace doit impérativement se faire avec un souci d'intégration globale des systèmes. Celle-ci est compatible avec les nouvelles structures de commandement des opérations interarmées. Il faut donc veiller à ce que des programmes comme le système MARTHA <sup>12</sup> de l'Armée de Terre s'intègre dans ce concept de système de gestion globale qui doit être confiée à l'Armée de l'Air puisqu'elle est tout naturellement dans son domaine de compétence.

La vision interarmées des opérations d'aujourd'hui doit interdire tout programme indépendant de ce concept, garant de la cohérence et de l'efficacité et qui repose sur :

- L'unicité du commandement pour le contrôle,
- La capacité de suivi de la situation en temps réel.

Il reste donc à l'Armée de l'Air à se doter rapidement des moyens de transmission (notamment liaison de données) et de commandement indispensable à la mise en oeuvre de ce concept en opération extérieure.

C'est en effet à ces seules conditions que l'on pourra diffuser des règles d'engagement claires de façon à ce que chaque individu sur le terrain sache ce qu'il doit faire. Ces principes pourront amener l'Armée de l'Air à développer des systèmes de transmission des ordres.

---

<sup>10</sup> SARA : Shelter transportable permettant d'exploiter les renseignements (au besoin en temps réel) de certains capteurs équipant les Mirage F1 CR

<sup>11</sup> SCCOA : Système de coordination et de commandement des opérations aériennes.

<sup>12</sup> MARTHA : Maillage des radars tactiques contre hélicoptères et avions

L'expérience des Forces Aériennes Stratégiques dans le domaine des téléaffichages sera sans doute intéressante. Aussi, le développement des systèmes de transmissions de données (liaison 16 par exemple) doit permettre à terme de faciliter l'optimisation de l'arme aérienne en rationalisant le processus décisionnel.

#### **45 - L'INTEROPERABILITE.**

La multiplication des interventions dans un cadre international a mis en exergue la nécessaire interopérabilité des matériels mais aussi des procédures ainsi que la compatibilité des performances de nos appareils avec ceux de nos alliés.

Aussi, l'interopérabilité recouvre deux domaines essentiels:

- l'interopérabilité des matériels,
- l'interopérabilité opérationnelle.

La France, dans son souci d'indépendance fait souvent le choix de développer ses propres programmes d'armement, quelque fois en coopération avec un nombre limité de partenaires. Il en résulte que les matériels de nos armées sont très différents de ceux de nos alliés au sein des coalitions internationales. La guerre du GOLFE a bien montré que pour tenir sa place au sein de telles coalitions, nos matériels doivent être adaptés aux choix opérationnels de nos principaux alliés (par exemple en matière d'identification). Elle a aussi montré qu'il était plus que souhaitable que des armements étrangers puissent être tirés à partir de nos avions (exemple des bombes MK 82). Il est donc indispensable de ne pas oublier, lors de tout développement, de consulter entre autres les STANAG OTAN.<sup>13</sup>

Concernant l'interopérabilité opérationnelle, elle repose sur la comptabilité des capacités et sur la possibilité d'effectuer des missions communes. En effet, au sein d'une coalition, les capacités de chacun des partenaires sont rapidement cernées, et il est vain à un pays de vouloir tenir sa place s'il ne dispose pas de capacités du plus haut niveau. Dans la perspective de l'esprit de défense européenne, il est à souhaiter que l'Euro-air-groupe puisse harmoniser les choix de chacun des partenaires dont le nombre ira sans doute en augmentant dans l'avenir.

Au niveau de l'entraînement, il est indispensable de privilégier les exercices communs et le développement de procédures communes. Quant au point délicat des structures de commandement, la tendance actuelle qui privilégie la compatibilité avec celles de l'OTAN qui est l'approche choisie par le C.D.A.O.A.<sup>14</sup> permet d'être optimiste.



---

<sup>13</sup> STANAG OTAN : Standard Agreement, accord de standardisation.

<sup>14</sup> C.D.A.O.A. : Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes

## CONCLUSION

Le monde instable d'aujourd'hui fait naître de nombreuses crises que l'outil militaire doit pouvoir aider à régler malgré des contraintes nouvelles dans l'emploi des forces, d'ordre politique, moral ou technique, que nous avons étudiées.

Par ses caractéristiques principales: rapidité d'action, souplesse d'emploi, puissance de feu, mobilité stratégique, et malgré ses limites d'action, l'arme aérienne est particulièrement adaptée à la gestion des crises. En effet, elle dispose des capacités de renseignement, de projection, de dissuasion et d'action, indispensables à leur maîtrise.

Pour améliorer son emploi et son efficacité, il faut maintenant:

- approfondir la réflexion sur les concepts d'emploi de l'arme aérienne car ceux ci ont beaucoup changés en raison des progrès technologiques récents et naturellement à cause des changements géopolitiques. Il faut, en particulier, plus clairement dissocier les actions de niveau stratégique de celles de niveau tactique.

- accentuer notre effort d'équipement suivant trois axes prioritaires: forces de projection, précision des armements, protection des aéronefs.

- se doter très rapidement des moyens projetables de conduite des opérations aériennes qui seuls, permettront l'indispensable gestion globale et en temps réel des opérations.

C'est à ces conditions que l'arme aérienne pourra remplir pleinement le rôle stratégique auquel elle peut prétendre dans la gestion des crises.



## ANNEXE 1

### BIBLIOGRAPHIE

- Livre Blanc sur la défense.
- Manuel sur le droit de la guerre pour les forces armées.(Frédéric de Mulinen, comité international de la Croix-Rouge)
- Agenda pour la paix .( Rapport présenté par le secrétaire général en application de la déclaration adoptée par la réunion au sommet du Conseil de sécurité le 31 janvier 1992)
- Manuel de l'OTAN édition de Janvier 1993.( Partenariat et coopération)
- Puissance aérienne et opérations de soutien de la paix.(Document de travail du North Atlantic Council NADC WP/28 du 22 juillet 1994)
- Le rôle de la puissance aérienne dans les opérations humanitaires et de paix.(Document du North Atlantic Council NADC-D, projet, NADC D / 42 du 26 Octobre 1994)
- Incidences des opérations de maintien de la paix sur les matériels.(Groupe OTAN sur l'armement des forces aériennes, Note AC/224-N/284 du 13 décembre 1993)
- Colloque de droit aérien du 18 novembre 1993.( 40°anniversaire de l'école du commissariat de l'air)
- La France et les opérations militaires de l'ONU. ( Etude n°93/DEF/ EMA/EMP/E1 du 31 Octobre 1994)
- Allocution du GAA J.Ph. Douin, chef d'état-major de l'armée de l'air à l'ouverture de la session air du C.I.D, Paris le 2 novembre 1994.
- Le rôle des forces aériennes dans les missions de rétablissement de??la paix.( Etude du Colonel Stéphane Abrial , contribution au projet "LUFTWAFFE", Paris 1993)
- Les Crises internationales au XX°siècle.(Etude prospective conjointe EMAT-DGA)
- Chroniques de la Revue de défense nationale :
  - ◆la flotte d'avions ravitailleurs de l'armée de l'air.(07/94 Paul-Emile de Montlebon),
  - ◆les armements sol-air du futur.(11/92 Paul-Emile de Montlebon),
  - ◆la frappe aérienne dans la zone des contacts : des exigences nouvelles? ( 06/94 Paul-Emile de Montlebon)
  - ◆le renouvellement de la flotte tactique du transport aérien militaire. (Mai 1994 Paul-Emile de Montlebon)
  - ◆le mirage 2000 D : l'armée de l'air renforce ses capacités.(Février 1994 Paul- Emile de Montlebon),
  - ◆spécificité des hélicoptères de l'armée de l'air.(Mars 1993 Paul-Emile de Montlebon),
  - ◆Transports aériens et transits air.(Décembre 1994 Benoît d'Albion)

## ANNEXE 2

### ESSAI DE DEFINITION DE LA CRISE

#### **a - Etymologie du mot crise.**

L'origine du mot crise remonte aux Grecs antiques pour qui le mot krinein, signifiait "juger", puis "discriminer" et enfin "décider". L'idéogramme chinois qui représente la notion de crise met l'accent sur deux concepts : le danger et l'opportunité, le premier pour l'éviter, la seconde pour être saisie. En Occident la notion de crise est d'abord et strictement négative. Elle n'offre que des images de rupture, de risque, de danger, même de panique. Le nom, krisis, "jugement" ou "décision", en latin, se transforme : il devient crisin au XIV<sup>e</sup> siècle, crisis au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et plus tard crise. Le plus important dans l'étymologie de ce mot est certainement la notion de décision.

#### **b - Approche Historique.**

L'étude du phénomène des crises internationales date des années 1960. Les premiers à aborder le sujet sont des politologues américains, singulièrement depuis la crise de Cuba en 1962. Une nouvelle discipline de l'étude des relations internationales, intitulée "crisis management" a émergé des recherches et travaux effectués à cette époque.

#### **c - Points communs / Essai de synthèse.**

La quasi totalité des politologues voient dans la crise un phénomène aigu et non pas chronique où les dynamiques de la prise de décision sont, en conséquence, anormales et extraordinaires. Les points communs qui peuvent être retenus des différentes définitions sont les suivants :

- aspect relatif et jamais absolu de la crise;
- importance durant la crise des diverses perceptions qu'en ont les acteurs;
- dangers, risques;
- décisions importantes à prendre, en temps très limité, sous une tension plus ou moins forte, dans une atmosphère marquée par l'inquiétude;
- rupture avec un statu quo et remise en cause d'un état d'équilibre.

La définition donnée par le professeur Maurice Vaïsse et M. Jean-Louis Dufour (Les crises internationales du XX<sup>e</sup> siècle) a le mérite de synthétiser tous ces points :

" la crise est un moment de rupture à l'intérieur d'un système organisé. Elle implique pour les décideurs qu'ils définissent une position en faveur, soit de la conservation, soit de la transformation du système donné, dans la perspective de son retour à un équilibre. Appliquée au système international, la crise peut-être, de manière plus ou moins prévisible, le résultat d'une situation de tension, tout comme celui d'une intention délibérément offensive de l'un des acteurs. Dans tous les cas, la crise, parce qu'elle est porteuse de risques pour la sécurité nationale ou internationale, exige que soient rapidement prises des décisions appropriées et mis en oeuvre les moyens adaptés pour la résoudre."

## ANNEXE 3

### AUTRES DEFINITIONS

#### CRISE.

- Phase grave dans l'évolution des choses, des événements, des idées, entraînant une perturbation, une rupture d'équilibre. ( Définition du Petit Robert, )

On peut noter que le mot crise n'est pas employé seul, mais qu'il est déterminé par un substantif : crise politique, crise économique, crise diplomatique, crise du pouvoir, crise internationale, période de crise (= phase critique), crise sociale.

- Situation de vive tension caractérisant les rapports entre des acteurs internationaux au moment où, cherchant à régler à leurs avantages respectifs un conflit que suscite entre eux la rupture d'un état antérieur les concernant, leurs volontés antagonistes sont placées devant le choix entre différentes solutions dont une, au moins, repose sur l'usage de la force armée.

(Centre des Hautes Etudes Militaires, en 1984)

- Elle résulte des actions menées entre plusieurs protagonistes lorsque l'un d'eux cherche, à la faveur d'une modification, fortuite ou provoquée, de la situation existante, à faire en sorte que le nouvel équilibre qui s'établira lui soit plus favorable que l'ancien.(Cours supérieur interarmées)

- Etat de tension au cours duquel on risque au maximum une escalade vers un conflit armé et où l'on veut empêcher l'adversaire d'acquérir un certain avantage politique ou militaire; cet escalade représente l'enjeu de la crise donc, pour le défenseur, le risque minimum. Général Beaufre.

- Période d'un conflit entre deux ou plusieurs Etats qui intervient lorsqu'un parti a mis l'autre au défi sur un point précis ou définissable et lorsqu'il faut prendre une décision sur la réponse à donner à ce défi. Alastair Buchan (ancien directeur de l'Institut britannique d'études stratégiques)

- Détérioration brusque ou graduelle des facteurs d'équilibre assurant ordinairement les rapports de coexistence entre certains Etats. Général Poirier.

- Moment de tension mettant en jeu brutalement les intérêts fondamentaux de deux ou plusieurs Etats, à l'initiative de l'un ou de certains d'entre eux, puis donnant lieu, après l'épreuve de force, à un relâchement de la tension, et à une forme d'accord, apparent ou réel entre les partenaires-adversaires. Philippe Moreau-Desfarges.

- Rupture d'un équilibre dynamique, équilibre qui résulte d'un rapport de forces et d'une confrontation d'actions de natures diverses qui s'exercent selon les tendances générales de la politique des Etats. Philippe Moreau-Desfarges.

## ANNEXE 4

### **LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE.**

#### **1 - Les diplomates.**

Ils sont les premiers acteurs des crises, sans doute parce qu'ils sont normalement les premiers à en percevoir les indices et les causes, mais aussi les plus aptes à en analyser les conséquences, à évaluer les risques politico-stratégiques.

#### **2 - Les arguments de négociations.**

Le droit international (pour rechercher des arrangements et négocier), à défaut des sanctions de toute nature (économique, diplomatique, financière), des condamnations, des boycotts, voire des blocus.

#### **3 - Les organisations internationales.**

Le règlement des crises est rarement à la mesure d'une seule nation, le recours à des organisations internationales s'impose chaque jour davantage (ONU, OSCE, UEO, OTAN...). 90% de nos interventions extérieures seront inscrites dans un cadre multinational à l'instar de ce qui se fait aujourd'hui.

#### **4 - Les organismes nationaux.**

Le ministère des transports, le ministère de la coopération, le ministère de l'intérieur, le secrétariat d'état à l'action humanitaire, le ministère de la Santé, des finances, industrie... Les organisations non gouvernementales.

#### **5 - Les cellules de crise.**

#### **6 - Le rassemblement de données, les nouvelles technologies.**

Informatique, ingénierie cognitive, systèmes experts, CD ROM).

#### **7 - la planification.**

Elaborée autour de scénarios de crise.

#### **8 - Les forces armées.**

Leurs qualités spécifiques, leurs structures hiérarchisées, la disponibilité de leurs personnels, ses équipements en font un outil particulièrement adapté à la mise en oeuvre de décisions de toute nature qui exigent le plus souvent de l'être sans délai.

## ANNEXE 5

### PREVISION ET PREVENTION DES CRISES

Seuls les organismes malades sont attaqués. S'être préparé aux crises est le meilleur moyen de les affronter. La préparation est, tout comme la prévention, une des conditions de la maîtrise des crises. Les autorités politiques doivent donc sélectionner les zones à risques et orienter leurs services en conséquence.

#### 1 - La prévision des crises.

Pour prévoir les crises il est nécessaire d'étudier les zones de conflits potentiels, de définir des indices, des indicateurs d'alerte et d'intégrer tout cela dans une politique de défense.

- ♦ Les zones à risques : étude des "lignes de fracture", des arcs de crise (arc turco-persan, golfe arabo-persique, rivalité israëlo-arabe...) afin d'effectuer un classement par ordre de risque décroissant, pour déterminer les zones prioritaires d'intérêt.

- ♦ Les indices de crises : ce sont les facteurs de déstabilisation (géographiques, économiques, politiques, psychologiques, militaires, cf. annexe 9).

- ♦ Les indicateurs d'alertes.

D'ordre politique, économique ou militaire ils sont le relais des mesures de confiance (MDCS) mises en oeuvre en Europe, dans les années 1990. (renversement subit d'alliance, gel des avoirs financiers, rappel des réservistes...cf. annexe 5)

- ♦ Renseignement et Synthèse.

Etre informé, savoir interpréter les faits découverts et en tirer les bonnes conclusions constituent les tâches essentielles de l'acquisition du renseignement.

#### 2 - La prévention des crises.

Il s'agit de désamorcer les situations potentiellement dangereuses et explosives, en aidant de quelque manière que ce soit les pays ou les groupes menacés.(Coopération civile, assistance militaire...)

Une politique de dissuasion doit être adoptée, visant à décourager une agression, à obliger, au besoin par la force les protagonistes à renoncer. Les possibilités d'action de prévention sont dans ce domaine nombreuses et variées.

- ♦ actions diplomatiques, menaces de sanctions, rappel des ambassadeurs,

- ♦ boycott,

- ♦ gel des avoirs financiers,

- ♦ fermetures des ports et des aéroports aux bâtiments et aux appareils du pays dont on espère ainsi fléchir la résolution,

- ♦ renforcer les Etats fragiles,

- ♦ forces prépositionnées.

## ANNEXE 6

### MAITRISE DES CRISES

#### 1- Diriger, commander.

La crise est conduite au sommet de l'Etat, et seulement là, afin d'assurer, du sommet à la base, la cohérence de l'action entreprise. Il faut donc des structures adaptées.

Le chef de l'Etat devra disposer pour cela essentiellement de services d'acquisitions du renseignement, d'un organisme d'exploitation et de synthèse des informations recueillies. Néanmoins pour que ces services soient performants, il leur faudra employer les techniques les plus élaborées et obtenir que les hommes qui les servent soient parmi les meilleurs.

#### 2 - Penser l'action.

Le gestionnaire de la crise, ainsi renseigné, concentre alors ses efforts sur le déchiffrement des intentions de l'adversaire, ou, plus généralement, de celles des divers protagonistes. Il lui faut:

- ♦ "comprendre l'autre", car les "buts de crise" affichés, les intentions proclamées, les causes invoquées ne sont souvent que poudre jetée aux yeux de l'opinion intérieure ou internationale.
- ♦ se fixer un objectif, les objectifs poursuivis par divers protagonistes au cours des crises passées témoignant de leur diversité ( contraindre les soviétiques à démonter leurs fusées de Cuba en 1962; empêcher, en 1987, les troupes tchadiennes rebelles à leur gouvernement et soutenues par la Libye de dépasser au Tchad la ligne fixée par Paris du 16°parallèle... ) .

#### 3 - Contrôler la crise.

C'est une tâche ambitieuse et complexe qui demande d'arrêter des procédés d'actions pour mettre en oeuvre la politique décidée, en fonction de l'objectif choisi. Souvent il y aura lieu de combiner les procédés ( cf. annexe 4 ) mais la diplomatie et la communication en font toujours partie.

La gestion des crises est complexe et ses outils nombreux; leur emploi n'est pas toujours aisé et ils devront toujours être combinés. L'action militaire est presque toujours présente. Les accords de défense devront par conséquent correspondre, au plus près, aux accords politiques.

## ANNEXE 7

### LA PLACE DE LA CRISE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Dans les relations internationales, le différend, la crise, la guerre sont l'usage et l'absence de contentieux, l'exception.

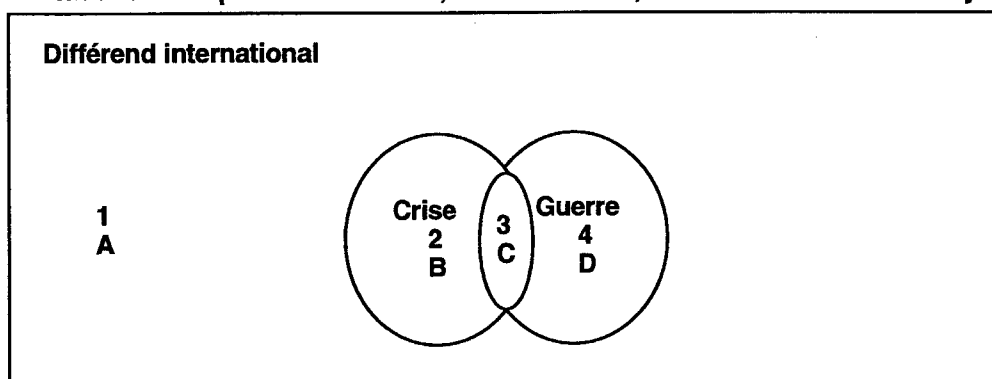
L'histoire donne peu d'exemples d'hommes, de sociétés ou d'état vivant un certain temps au côté les uns des autres qui n'aient manifesté à des moments donnés des divergences de vues et d'intérêt.

(Extrait de l'étude des "Crises internationales au XX<sup>e</sup> siècle")

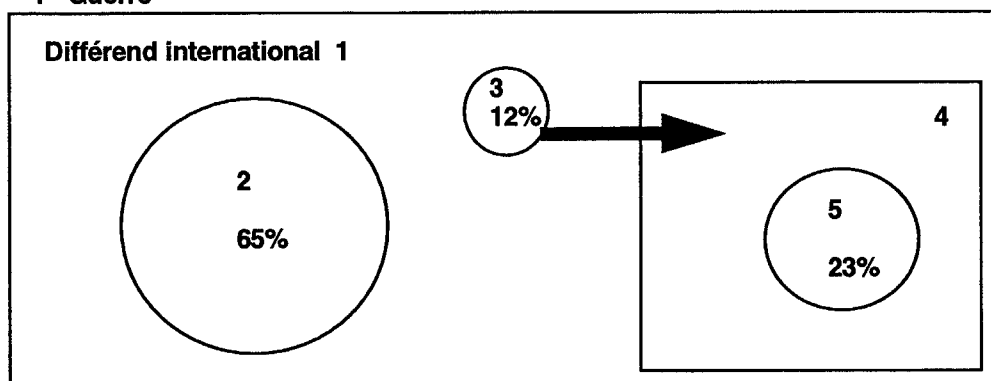
### LA CRISE - QUOI ?

Etude réalisée par Patrick James, *Crisis and War*, Mc Gill- Queens University Press, 1988

(1929  
1985)



- 1 - Différend international sans crise, ni guerre
- 2 - Crise qui ne débouche pas sur la guerre
- 3 - Crise qui déclenche la guerre
- 4 - Guerre



- 1 - Différend international
- 2 - Crise qui ne débouche pas sur la guerre
- 3 - Crise qui déclenche la guerre
- 4 - Guerre
- 5 - Crise pendant la guerre

BRECHER STATS II



## ANNEXE 9

### INDICES DE CRISES ET INDICATEURS D'ALERTE

	<b>Facteurs à évolution lente</b>	<b>Facteurs à évolution rapide</b>
<b>Géographiques</b>	L'absence ou l'incommodité d'un accès à la mer. Existence de matières premières convoitées.... Evolutions démographiques.	
<b>Economiques</b>	Détérioration des échanges. Sentiment d'isolement économique.	Chute brutale du cours d'une matière première.
<b>Politiques</b>	Revendications territoriales.	Expulsions massives de minorités Réveil d'hostilités et de haines ancestrales.
<b>Psychologiques</b>	Tempérament voire la folie de certains hommes d'Etat.	

#### **2 - Indicateurs d'alerte.**

<b>Indicateurs politiques</b>	<b>Indicateurs économiques</b>	<b>Indicateurs militaires</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement brusque de politique préconisé par un parti du gouvernement.</li> <li>- Renversement subit d'alliance.</li> <li>- Campagne d'information, ou de désinformation, au détriment d'un pays voisin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxation soudaine de certains produits sensibles.</li> <li>- Mesures d'embargo et de blocus économique.</li> <li>- Gel des avoirs financiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'armement offensifs susceptibles de conférer à l'acheteur un avantage déterminant lors d'un conflit.</li> <li>- exécution inhabituelle de manoeuvres, d'exercices.</li> <li>- rappel de réservistes...</li> </ul>

r

